

Sujet : Projet de construction d'une école primaire à l'Île des Sœurs

J'aimerais m'exprimer sur ce dossier important.

Je ne suis pas contre une nouvelle école pour l'Île des Sœurs mais contre la localisation dans le triangle vert pour les raisons suivantes :

1. Son

- L'emplacement des bâtiments est sens nord-sud avec le cours d'école côté résidentiels aura l'effet de diriger tout le bruit dans le cours (cloche, annonces, écoliers, etc.) vers le secteur résidentiel voisin de l'école. Mieux serait d'avoir le cours côté arrière du centre Le Village. Les plans de l'école ne regardent pas l'impacte sur le secteur résidentiel. Est-ce qu'on planifie une étude de son sur ce projet?

2. Trafique sur les rues environ de l'école

- Pourquoi les études de CIMA+ n'ont pas de points négatifs pour le site Triangle Vert sur la sécurité des élèves et problèmes de circulation semblable que pour le site La rue Levert. Tous deux voient essentiellement le même nombre d'auto. La rue Levert serait une aire de débarcadère sécuritaire.
- Augmentation de trafic sur la rue Berlioz lorsque les gens prennent cette rue pour éviter les bouchons sur les boulevards Ile des Sœurs et René Lévesque pour quitter l'île le matin pendant l'heure de pointe.
- Augmentation de trafic sur les rues Place de la Fontaine et Place du Soleil lorsque les parents débarquent leurs enfants le matin pour éviter les bouchons sur les boulevards Ile des Sœurs et René Lévesque
- Il est impossible de penser que la vitesse sur les boulevards Ile des Sœurs et René Lévesque ne sera pas réduite à 30 km par heure, une question qui n'a pas été répondue. Les bouchons seront augmentés. La vitesse de 25 km par heure dans le rond pointe est la loi. L'ajout d'une lumière de piétons aussi aura un impacte. Tous ces points ne font pas partie de l'étude.
- CIMA+ n'a pas fait d'analyse de trafic pendant les mois d'hiver lorsqu'il y a moins de soleil.

3. Stationnement

- Le stationnement déjà réduite sur Place de la Fontaine et Place du Soleil (sens unique) sera réduite encore non par seulement par les professeurs et personnel d'entretien et sécurité, mais aussi pendant la construction par les entrepreneurs, et après lors des événements de la ville en fin de semaine et les soirées. La ville de Verdun a déjà réduit le stationnement

sur ces rues en enlevant le stationnement près de coin de rue. En hiver le stationnement est aussi déjà difficile par le déneigement d'entrée de maison de ville et condo, la neige reste sur les rues jusque le totale de neige tombé excède 15 centimètres. Voir photos ci-jointes de Place du Soleil 5 jours après une tempête en 2012.



côté nord (sortie sens unique) regardant vers l'ouest



côté sud (entrée sens unique) regardant vers l'ouest

4 Études des sites potentiels (document 4.c)

- Les efforts semblent avoir été concentré sur Parc Lafontaine et Triangle vert. Le choix du Triangle Vert pour la deuxième école est un stratégie de la ville pour construire la troisième école sur Parc Lafontaine étant donné il refuse avoir une close de non expansion du site Triangle Vert. L'agencement des bâtiments est aussi stratégique pour relier à l'école future. ***Notre Parc Lafontaine va disparaître.***

L'arrondissement Verdun et la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys ont le devoir de trouver une solution acceptable par l'ensemble de ces citoyens sans la diviser.

Pour ces raisons, je prie l'OCPM de rejeter le projet.

Merci Monsieur Doray de votre écoute et impartialité dans ce dossier.

Respectueusement,

Robert Spinner